

Les territoires métropolitains sont nés !

Conférences territoriales, de quoi s'agit-il ?

Retour sur le vote du compte administratif 2014

ADIS propose un vœu pour la gratuité du transport des collégiens

PGRI : après l'avis défavorable, un vœu pour une approche raisonnée

Vu dans l'actualité

Les territoires métropolitains sont nés !

Voilà plusieurs mois que l'organisation territoriale de la Métropole rythme nos débats politiques. Avec la transformation de notre communauté d'agglomération en Métropole et la prise de compétences stratégiques, c'est naturellement que nous nous sommes interrogés sur nos modalités d'action et avons souhaité une nouvelle forme de collaboration et de partenariat avec nos communes.

C'est dans cet esprit que j'ai porté la délibération cadre relative à la territorialisation de l'action publique métropolitaine

Elle marque clairement la volonté d'offrir à nos concitoyens des services réactifs et adaptés à leurs préoccupations. Elle marque aussi clairement la volonté d'offrir à nos communes un nouvel espace de dialogue politique.

4 territoires marqueront ainsi la politique métropolitaine. Nous n'avons pas souhaité retrouver le contour des anciennes communautés mais plutôt faire émerger des polarités en capitalisant des relations intercommunales existantes et en s'appuyant sur les spécificités qui structurent ces territoires.

A chaque territoire ainsi défini sera associée une conférence territoriale rassemblant conseillers métropolitains, conseillers municipaux et membres de l'exécutif. En compagnie de Yannick Ollivier, vice-président en charge de

l'aménagement du territoire, des risques majeurs et du projet métropolitain, j'aurai l'honneur d'animer ces conférences territoriales, et ainsi de pouvoir rencontrer les équipes municipales du territoire.

Je me réjouis de contribuer à la construction de ces nouveaux espaces de travail collectifs où le rôle des communes sera renforcé, où nos collègues adjoints et conseillers municipaux seront véritablement inclus.

Nous entrons dans une nouvelle forme de collaboration avec nos communes mais aussi avec nos habitants car les territoires, avec les communes, seront de véritable relais de la participation citoyenne.

Bien évidemment, ADIS se félicite d'une telle avancée car elle renforce les principes fondateurs de notre groupe : rapprocher tout en respectant les différences et bâtir une communauté dans la diversité.

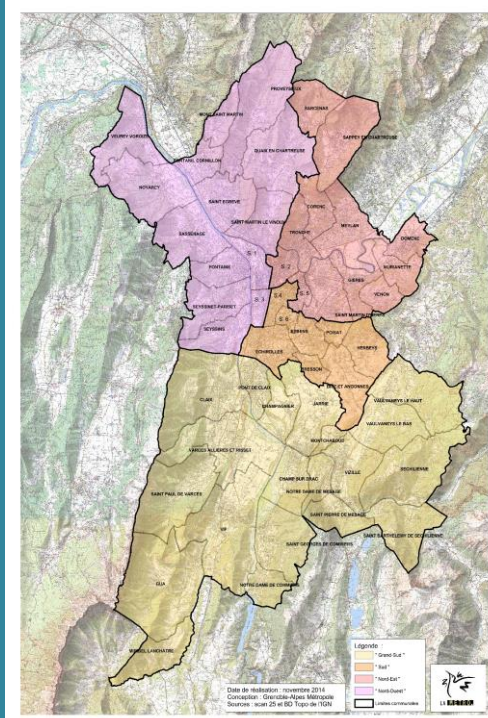
Notre groupe, ainsi que la majorité métropolitaine, n'en demeurons pas moins pragmatiques ; cette 1^{ère} étape, capitale, sera également expérimentale. Et ce nouveau dispositif sera amené à évoluer pour répondre au mieux à l'intérêt de tous.



Christiane Raffin,
Conseillère déléguée à
l'animation territoriale



Conférences territoriales : de quoi s'agit-il ?



Chaque conférence territoriale rassemblera les conseillers métropolitains du territoire, des représentants de l'exécutif, ainsi que 3 représentants maximum par commune (maire, adjoint ou conseiller municipal).

Elle aura vocation à :

- faire un état des lieux de l'offre de service public métropolitain au niveau du territoire ;
- donner un avis sur la priorisation des travaux à effectuer en matière de voirie, d'espaces publics, d'assainissement...
- offrir un espace de débat pour les conseillers métropolitains et municipaux ;
- faire émerger des projets à dimension intercommunale.

Et du côté des services ?

Les services techniques métropolitains dits « aériens » feront l'objet d'une sectorisation opérationnelle dont les périmètres seront identiques aux territoires. Ces directions techniques auront la charge de surveiller le domaine public, de gérer la relation aux usagers ainsi que de coordonner les travaux. Parallèlement, sera créé un **bureau de l'intercommunalité et des projets communaux** qui pilotera les conférences territoriales et la plateforme de services aux communes.

Celle-ci proposera des services allant du conseil et de l'expertise en matière de finance, de droit, de ressources humaines, à l'instruction en matière d'urbanisme mais aussi de mise à disposition de matériels d'intervention spécifiques.



Interpellé sur l'investissement en berne, **Raphaël Guerrero** a déclaré : « nous sommes dans une collectivité peu intégrée ; pour estimer véritablement le rôle moteur de la Métro, il faudrait tenir compte des attributions de compensation versées aux communes qui, elles aussi, financent des projets d'investissement et confortent le tissu économique local ».

Retour sur le vote du compte administratif 2014

Le Conseil Métropolitain a approuvé le 26 juin dernier le CA 2014, après une présentation synthétique de **Raphaël Guerrero**, vice-président en charge des finances. « Une fiscalité maintenue, des recettes de fonctionnement en progression, un fonctionnement maîtrisé, un niveau d'investissement confirmé et une amélioration de la capacité de désendettement également », voilà comment résumer les grandes tendances de l'exercice 2014. Autre tendance à retenir : la cotisation des entreprises est le premier produit fiscal de la Métropole. **Jacques Nivon** l'a confirmé : « 75% de ces recettes proviennent de nos PME. Nous devons donc porter une attention particulière au développement de leur activité ». A noter qu'une délibération cadre sur le commerce et l'artisanat précisant le contour de la politique métropolitaine sera présentée par **Guy Jullien** à l'automne prochain.

ADIS propose un vœu pour la gratuité du transport des collégiens



Françoise Gerbier a déposé, au nom du groupe ADIS, un vœu adopté par le conseil syndical du SMTC du 9 juillet 2015 pour que l'ensemble des avantages du Pack rentrée proposé par le Conseil Départemental (aide à la restauration scolaire, chéquier Jeune Isère et gratuité des transports scolaires) soit accordé à tous les collégiens de l'Isère, sans discrimination. Le rétablissement récent de la gratuité des transports scolaires va en effet instaurer, dès la rentrée prochaine, une inégalité entre les élèves de la Métropole et ceux du reste du Département. Par exemple, selon qu'ils viennent de Chamrousse, où le Département est compétent, ou bien de Vaulnaveys-le-Haut où le transport scolaire relève de la mission du SMTC, les premiers bénéficieront de la gratuité à l'inverse des seconds. Il est primordial que des mesures financières soient prises pour garantir une totale équité de traitement de tous les Isérois.

PGRI : après l'avis défavorable, un vœu pour une approche raisonnée

En avril dernier, le conseil métropolitain avait émis, de façon unanime, un avis défavorable sur le **Plan Gestion Risques Inondation**. Son application remettrait en question des projets d'aménagement d'importance pour le territoire. Nombre d'entre eux ont été développés en lien étroit avec l'Etat (ayant déjà délivré, pour la plupart, des autorisations) et ont nécessité des travaux de sécurisation considérables. Fort de ce constat et pour ne pas compromettre notre stratégie de développement, le groupe ADIS a voté ce vœu au sein d'un conseil unanime.

Ce que nous avons demandé concrètement à l'Etat :

- qu'il **honore ses engagements antérieurs**, notamment en ce qui concerne les autorisations précédemment délivrées ;
- qu'il **objective les risques** encourus par la remise en question de projets majeurs ;
- qu'il **prenne en compte les travaux** de remise à niveau et de sécurisation des ouvrages de protection portés par le SYMBHI ;
- que soit urgemment mis en place **un groupe de travail partenarial** chargé de trouver des solutions acceptables pour l'aménagement et le développement de la région grenobloise tout en tenant compte des risques d'inondation réels des infrastructures existantes et les dispositifs déjà à l'oeuvre.



Christophe Mayoussier, vice-président en charge de l'eau a présenté le vœu auprès du conseil. Il a rappelé que les zones violettes longeant les digues étaient une spécificité iséroise. Nos collectivités doivent être en mesure de faire évoluer ces zones, qui avec l'application du plan, deviendraient non constructibles. En tant que maire d'une commune montagnarde, il est directement concerné et demande plus de concertation avec les services de l'Etat.



Le conseil métropolitain du 3 juillet en bref

2 amendements proposés par ADIS

La délibération visant à recapitaliser l'équipement **Alpexpo** et à transformer la SAEM qui lui est adossée en SPL, a fait couler beaucoup d'encre. Si nous l'avons soutenue, nous avons tenu à affirmer par, la voix de **Michel Rebuffet** : « Cette recapitalisation est urgente si nous voulons lui donner une dernière chance. Mais elle arrive trop tôt ! Nous remettons de l'argent public dans cet équipement sans savoir quelle place lui donner dans notre politique économique et dans notre stratégie pour rendre plus attractif notre territoire. Il faut dès maintenant intégrer cet outil dans le projet territorial de notre Métropole, avec une démarche transversale car toutes les politiques sont concernées par ce projet - l'aménagement, la circulation, le tourisme, l'emploi - et réciproquement ! ». Rappelons, en effet, que la Métropole doit décider d'ici le 31 décembre 2016 si Alpexpo constitue bien un équipement métropolitain. C'est pourquoi, notre groupe a proposé un amendement visant à préciser que, si tel était le cas, le transfert de l'équipement devra se faire selon les principes de neutralité financière institués par la CLECT.

Toujours dans le domaine de l'économie, le conseil a voté la participation de la Métro au salon de l'immobilier d'entreprises **MIPIIM 2016**. Ici encore, le groupe ADIS a proposé un amendement adopté à l'unanimité, demandant un véritable partenariat avec les territoires voisins. **Jacques Nivon** a expliqué : « On ne peut pas se permettre d'y aller seul. Laissons-nous le temps de consolider des partenariats déjà bien engagés. Si nous constatons qu'ils ne sont pas solides, que les retombées sur notre territoire ne sont pas avérées, il faudra trouver une manière plus optimale d'allouer des ressources publiques à la prospection économique ». Notre participation financière à cet événement s'élevant à près de 220 000 euros, la délibération en question n'a pas fait consensus au sein

même de la majorité, le groupe RCSE demandant que nous formulions un véritable projet de territoire avant de participer à de tels salons.

D'autres sujets ont animé ce long conseil métropolitain : les études préliminaires au **réaménagement du Rondeau** vont enfin pouvoir débuter et la concertation concernant le projet de **liaison par câble Fontaine / Saint Martin le Vinoux**, également. En modifiant profondément le paysage métropolitain, ces 2 projets vont assurément marquer notre mandat d'élus.

ADIS force de proposition

Le **soutien à la production de logements sociaux neufs** était également à l'ordre du jour. Les membres du groupe ont joué un rôle important dans l'élaboration de cette délibération plaidant davantage de souplesse pour les communes non astreintes à la loi SRU mais aussi pour les communes dont certains quartiers ont de très forts taux de logements sociaux.

La délibération cadre sur la **culture scientifique et technique** a aussi été l'occasion pour nos élus de soulever des éléments de méthode et pour **Geneviève Balestrieri** d'affirmer : « nous trouvons dommage que les élus n'aient pas été davantage sollicités pour un groupe de travail sur ce sujet. Nous proposons qu'il en soit créé un par la suite afin que nous puissions participer pleinement à l'évolution de cette politique.(...) Il est important qu'on ne ferme pas la porte à des équipements intéressants qui se situent sur des territoires récemment intégrés et qu'il ne faut pas oublier. »

Un nouveau membre ADIS au Bureau

Il faut enfin noter l'arrivée de **Jacques Nivon** au bureau métropolitain pour remplacer **Christiane Raffin** devenue conseillère déléguée. La participation du Président d'ADIS à cette instance est un atout indéniable pour le fonctionnement du groupe.



Vu dans l'actualité



Le mardi 23 juin, les associations de défense des gens du voyage se sont mobilisées devant la Métro, alors que se tenait au même moment une réunion à propos de l'évacuation du campement d'Esmonin. Ce sont les élus ADIS **Christophe Mayoussier** et **Françoise Cloteau** qui sont allés à leurs rencontres. Cette dernière a ainsi affirmé sa volonté de « faire prendre conscience de l'urgence de la situation aux élus ».



Le vendredi 26 juin un Conseil Métropolitain s'est tenu en salle du Conseil à 14h. La question du rapport de la cour des comptes sur les Pompes Funèbres Intercommunales a longuement été discutée. **Raphaël Guerrero**, vice-président aux finances et membre du groupe ADIS, a également pu présenter le compte administratif 2014 de la Métro.



Retrouvez dans Captiv Magazine du mois de juin l'interview de **Françoise Cloteau** dans la rubrique « Paroles d'élue ».



Retrouvez également dans le magazine les affiches de cette semaine une interview de **Jacques Nivon**, président du groupe ADIS. Il évoque notamment les sujets sur lesquels travaillent le groupe à la Métropole.



Le Dauphiné Libéré du 4 juillet 2015 consacre deux pages à la question du tourisme d'affaires à Grenoble et à la situation d'Alpexpo. Le quotidien rappelle les chiffres du tourisme d'affaire (générateur de 15 200 emplois en Isère). Alpexpo a justement été l'un des sujets de discussions lors du Conseil Métropolitain du vendredi 3 juillet. **Raphaël Guerrero** a dressé un bilan de la santé financière d'Alpexpo. Il a notamment rappelé les pertes en 2015, comprises entre 1,16 et 1,31Me.



Le Dauphiné Libéré revient également sur la délibération permettant de lancer les études préalables aux travaux de réaménagement du Rondeau.



Dans son édition du 6 juillet, le Dauphiné Libéré revient sur le lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique pour la réalisation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage, voté lors du Conseil Métropolitain du 3 juillet. Selon **Françoise Cloteau**, cette procédure « marque notre détermination sur ce dossier ». Concernant l'entreprise Carriers installée sur le site, Christophe Ferrari a affirmé chercher, avec la Préfecture, un autre site pour leur activité.



Michel Rebuffet Bresson, maire



Nicole Boulebsol Brié et Angonnes



Bernard Charvet Brié et Angonnes, maire



Danielle Mantonnier Champ sur Drac



Jacques Nivon Champ sur Drac, maire



Françoise Cloteau Champagnier, maire



Christophe Mayoussier Le Gua, maire



Jean-Noël Causse Herbeys



Raphaël Guerrero Jarrie, maire



Geneviève Balestrieri Jarrie



Jean-Pierre Villoud Mont St Martin, maire



Magdeleine Fasola Montchaboud, maire



Patrick Marron ND de Commieres, maire



Tonino Toia ND de Mésage, maire



Christiane Raffin Proveysieux, maire



Jean-Luc Poulet Quaix en Chartreuse



Mireille Bono St Georges de Commieres



Norbert Grimoud St G. de Commieres, maire



Christian Masnada St Pierre de Mésage, maire



Cyrille Plénet Séchillienne, maire



Jean-Marc Gauthier Vaulnaveys le Bas, maire



Anne Garnier Vaulnaveys le Haut



Jean Ravet Vaulnaveys le Haut



Françoise Gerbier Venon, maire



Guy Jullien Veurey-Voroize, maire



Françoise Audinos Vizille



Jean-Claude Bizec Vizille, maire

Groupe ADIS – Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire Lettre d'information n°6

La Métro / Le Forum
3, rue Malakoff
38 031 GRENOBLE Cedex 1
04 76 59 28 24